

Les **Méliès** du Court Métrage Quatrième Édition

Bourse du Travail de Saint-Denis, les 5 et 6 avril

Règlement des frais d'inscription films et/ou réservation des repas

FRAIS D'INSCRIPTION FILMS

Un même réalisateur ne peut présenter plus de deux films totalisant 30 minutes et deux films « minute ».
Frais de participation : 10 euros par film, sauf films « minute ».

RÉSERVATION DES REPAS

Le prix d'un repas est de 15 euros.

Votre Nom :

Inscription films

Nombre de films x 10 € =Euros

Réservation des repas

soir du vendredi 5 avril - nombre de personnes : x 15 € =Euros

midi du samedi 6 avril - nombre de personnes : x 15 € =Euros

soir du samedi 6 avril - nombre de personnes : x 15 € =Euros

Total à régler : =Euros

Le chèque de règlement
des frais d'inscription films et/ou réservation des repas
doit être libellé à l'ordre de « **CINEVIF** ».



L'Équipe CinéVIF vous remercie et vous souhaite un très bon festival.